

## Acquigny > « Petit Château »



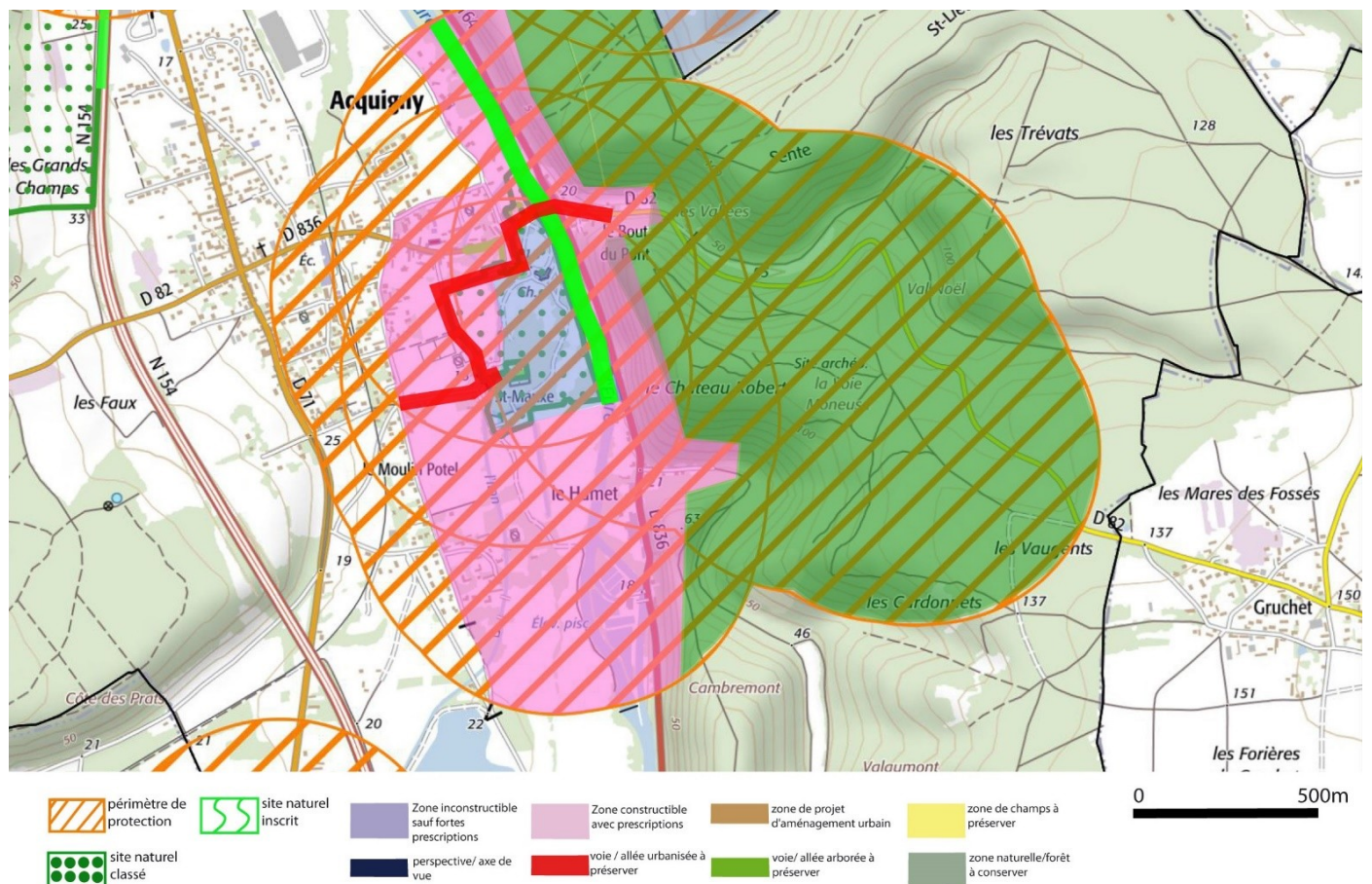
Le Manoir du Becdal, l'enceinte préhistorique de Château Robert, l'église Sainte Cécile, la chapelle du cimetière et le clos Saint Mauxe sont monuments historiques. Une partie de la vallée est également site inscrit et les coteaux site classé.

Le château d'Acquigny a été classé monument historique le 17 septembre 1946. Ses communs ont été inscrits monuments historiques le 6 août 1951. Le reste du domaine fut inscrit le 20 août 1993 et le corps de logis dit le « petit château » fut classé le 29 mai 2001. Le domaine est situé en site classé et inscrit et le parc est labellisé « Jardin remarquable ».

Vers 1550, le château a été construit sur les ruines d'une forteresse médiévale, par la baronne d'Acquigny, cousine du roi Henri II et épouse de Louis de Silly, seigneur de la Roche-Guyon. Les deux époux ont témoigné de leur union par leur initiales entrelacées, visibles sur les façades. C'est Philibert de l'Orme, grande figure de l'architecture Renaissance en France, qui bâtit le château selon un plan en équerre. Deux pavillons et deux ailes basses sont accolés au château. Un jardin à la française fut réalisé entre les XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, puis remplacé par un parc à l'anglaise à partir de 1785. Les intérieurs furent transformés vers 1830 par Félix Duban, architecte lauréat du Grand Prix de Rome. Le domaine a été restauré depuis les années 1990, permettant son ouverture au public.

Situé à la confluence de l'Eure et de l'Iton, le domaine ouvre des vues magnifiques sur la vallée et ses deux cours d'eau. Une partie du village, incluant l'église classée, est visible depuis le domaine. Cette grande richesse patrimoniale et paysagère est à préserver.

Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).





Le château vu depuis le sud



Le château et son parc, depuis l'Iton



L'orangerie du château



Le petit château (logis) et l'église



Les communs



Le parc avec vue sur la vallée

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 45° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun vieilli à rouge vieilli à 20u/m<sup>2</sup>. Les pignons seront droits (pas de croupe ou à 65°). Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en brique et colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Des modénatures seront réalisées en soubassement mais aussi autour des baies (portes et fenêtres) de manière privilégiée en brique ou en colombage. Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm. La bichromie architecturale des façades devra être recherchée.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m<sup>2</sup>, avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). \*Voir les autres fiches.



Quelques maisons aux abords



L'église d'Acquigny



D'autres exemples de maisons aux abords

